

Guide de lecture

Les 50 indicateurs présentés dans ce recueil peuvent concerner des périmètres différents selon les thématiques abordées.

Les chiffres clés peuvent ainsi se référer :

- uniquement aux cœurs des parcs nationaux ou aux aires d'adhésion ;
- à la fois aux cœurs et aux aires d'adhésion, c'est-à-dire aux territoires de parcs nationaux ;
- au périmètre d'étude de la charte (PEC), cœurs marins et terrestres et aires d'adhésion, y compris aires maritimes adjacentes, complétés par celui des communes n'ayant pas décidé d'adhérer à la charte ;
- uniquement aux huit parcs nationaux métropolitains ou à l'ensemble des onze parcs nationaux en incluant les trois parcs ultramarins ;
- uniquement aux dix parcs nationaux en excluant le Parc national de forêts, créé en novembre 2019.

Bien que les parcs nationaux français soient à la fois des espaces terrestres et marins, certaines informations ne sont pertinentes ou disponibles que pour la partie terrestre.

Enfin, plusieurs indicateurs sont issus du tableau de bord de suivi de la politique des parcs nationaux pour lequel l'OFB dispose d'une édition en 2015 et d'une édition en 2020 ; c'est pourquoi il est possible de comparer certains chiffres dans le temps.

Le lecteur est invité à bien prendre connaissance du champ géographique figurant sous chaque illustration et dans les commentaires associés.